BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIVe.

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront analysées ou mentionnées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles-Lettres.

Philologie et linguistique.

Otto Skutsch, *Prosodische und metrische Gesetze der Iambenkürzung* (Forschungen z. griechischen & lateinischen Grammatik, publiées par P. Kretschmer et W. Kroll, t. X) : Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1934, 98 pages.

Naguère, M. Marouzeau avait proposé, comme simple suggestion et sous forme de question, la remarque suivante : « Chez Plaute et chez Térence du moins, à l'inverse de ce que l'on enseigne généralement, il faut admettre en principe, et sauf indication contraire, que la loi des mots iambiques est appliquée, le lecteur étant prévenu par quelque indice dans le cas seulement où l'abrègement ne doit pas jouer » (cf. cette *Revue*, 1933, p. 530).

M. O. Skutsch vient d'apporter, sans doute sans le savoir, une confirmation de la règle proposée par M. Marouzeau. En montrant que l'abrègement iambique est soumis à certaines restrictions précises et que, d'autre part, il a une sphère d'application plus large qu'on ne le croyait, il a prouvé qu'il existe des indices susceptibles de prévenir le lecteur quand l'abrègement ne doit pas se produire. Malheureusement, la rédaction de l'ouvrage laisse à désirer. Trop souvent l'auteur rectifie et complète ses statistiques au cours même de l'exposé. Cet ouvrage de jeunesse d'un philologue héritier d'un grand nom de la science a le mérite de ne contenir que des affirmations soigneusement contrôlées.

Mathieu Nicolau.

Hans Drexler, *Plautinische Akzentstudien*, t. I : viii + 248 pages ; t. II : viii + 376 pages ; t. III (Registerband) : 71 pages (cahiers 6, 7 et 9 des « Abhandlungen der Schlesischen Gesellschaft für vaterlän-

dische Cultur », Geisteswissenschaftliche Reihe) : Breslau, Marcus, 1932-1933, 41,20 RM.

Ce vaste ouvrage est tout entier bâti sur un « axiome » que l'auteur a formulé de la manière suivante : « Si à une différence de scansion correspond une différence d'ordre syntaxique, il s'ensuit que l'ictus doit être un élément de la langue : il est un accent ou du moins il est le reflet de l'accent » (t. I, p. 3, 27, etc.).

On se tromperait fort si l'on s'imaginait que M. Drexler entend s'engager dans la même voie que M. Ed. Fraenkel et nous prouver une fois de plus que l'ictus et l'accent doivent coïncider, et que là où il n'y a pas de coïncidence du temps fort et de l'accent du mot il y a infraction aux lois du rythme, infraction dont il faudra évidemment rechercher la raison. C'est à cette tâche que M. Fraenkel a consacré la majeure partie de son ouvrage : *Iktus und Akzent im lateinischen Sprechvers* (1928). M. A. Ernout, dans le compte-rendu qu'il en a fait dans cette *Revue* (VII, 1929, p. 110-113), a montré tous les aspects du problème dans l'état actuel de la controverse. J'y renvoie une fois pour toutes. Il est, du reste, inutile de revenir sur cette question, parce que l'ouvrage de M. Drexler a modifié entièrement la position du problème de la versification plautinienne. Il ne s'agit plus de savoir si l'ictus métrique et l'accent du mot doivent coïncider. Ce problème, posé par les anciens métriciens : Bentley, G. Hermann et Ritschl, n'a plus d'intérêt, puisque, selon M. Drexler, la place de l'accent latin a elle-même changé entre l'époque de Plaute et celle de Cicéron. A ce point de vue, l'époque de Plaute marquerait la transition entre « l'accentuation initiale » et l'accentuation réglée d'après la quantité de l'avant-dernière syllabe. M. Drexler avait déjà soutenu cette thèse dans un article paru dans *Glotta*, XIII, p. 60 et suiv. On peut regretter que, dans l'ouvrage, il ait attendu d'arriver à la fin du dernier volume pour nous révéler, seulement par la conclusion, le fond de sa pensée.

Faire de l'époque de Plaute une période de transition entre deux modes d'accentuation est sans doute ingénieux, mais c'est aussi un moyen assurément trop commode pour écarter tous les conflits entre l'accent et l'ictus. Pratiquement, c'est une liberté presque illimitée d'assigner à l'accent du mot la place qu'exigent les temps forts du vers. L'accent « secondaire » permettra d'expliquer les cas où un mot reçoit deux ictus. C'est de cette manière que M. Drexler veut justifier l'interdiction de diviser un anapeste. Un mot comme *omnibus* reçoit, nous dit-on, un accent secondaire sur la syllabe finale, et c'est la raison pour laquelle un anapeste divisé du type *ômnibus îllis* est interdit : les mots (ou groupes de mots) dactyliques ou crétiques doivent recevoir deux ictus, l'un sur la première, l'autre sur la dernière syllabe. Pour

M. Drexler, c'est là une des « lois » fondamentales de la versification de Plaute, à preuve le fait qu'un mot dactylique comme *omnibus* peut valoir un crétique, même si la finale n'est pas allongée par position.

Cette manière de voir se heurte à de nombreuses objections. Cela suppose d'abord que l'initiale du mot recevait un très fort accent d'intensité, capable de faire apparaître des accents secondaires. C'est là pour M. Drexler et ses compatriotes un dogme qu'il est inutile de discuter. Ils ne se résigneront jamais à remplacer la notion d'intensité initiale par celle de « valeur particulière » de la première syllabe. Mais voici des faits plus précis : pour formuler sa *loi de l'accentuation crétique*, M. Drexler a dû rapprocher des faits divergents et séparer des cas évidemment semblables : *a)* grouper ensemble, dans une même « loi », l'interdiction de l'anapeste divisé *ômnibus îllis* et le fait que parfois un mot dactylique peut recevoir un ictus sur la finale, c'est fausser le caractère véritable de chacun de ces faits : le premier est général, le second exceptionnel, le premier n'est qu'un aspect de la règle qui interdit de diviser un anapeste et qui comporte d'autres applications, le second est conditionné par certaines circonstances métriques qui ont permis de le comparer à l'allongement dit « par la césure » dans les vers épiques (cf. L. Havet, *Métrique*, p. 140, § 278). De plus, il convient de remarquer que l'hiatus a souvent lieu aux mêmes endroits du vers qui admettent la scansion *ómnibŭs* (sans allongement « positione »), par exemple le quatrième temps fort du sénaire ; certains métriciens (Jacobsohn, Fr. Vollmer, etc.) ont été amenés à penser que ces syllabes étaient traitées comme celles qui finissent les vers. Il est impossible de voir dans ce cas très particulier, soumis à des conditions métriques nettement définies, la manifestation d'une tendance générale de la prononciation.

b) On sait que l'anapeste du type *ármă ŭĭrúmque* (division 1 + 2) est également interdit dans le rythme ïambo-trochaïque. Ce fait exige aussi une explication, et M. Drexler n'en a point trouvé (t. I, p. 10, n. 2 ; t. II, p. 62, n. 2). On pouvait, du moins, espérer que les exceptions, peu nombreuses du reste (il s'agit toujours de mots étroitement unis par le sens *áddĕ grădûm*, etc.), pussent recevoir une explication satisfaisante dans le système de M. Drexler, fondé tout entier sur la considération des rapports syntaxiques. Il n'en est rien : l'auteur reconnaît que « pour l'instant » il n'a pas encore trouvé la solution (t. I, p. 10, n. 2).

Par la suite, l'auteur étudie la scansion « crétique » des groupes du type *rés tuás*. Pour qui fonde le rythme du vers de Plaute sur l'observation de la quantité, il n'y a là rien d'étonnant : on peut s'attendre, avant tout examen des faits, que la scansion *rés tuás* soit beaucoup plus fréquente que *rés tuas* ou *res tûas*, qui supposent un abrègement ïambique. C'est effectivement ce qui se produit, et la question est toute simple pour

qui se place au point de vue du rythme quantitatif ; elle est, au contraire, inextricablement compliquée pour qui s'efforce de marier l'accent et l'ictus.

Pour comprendre les explications de M. Drexler à ce sujet (t. I, p. 26 et suiv.), il faut connaître sa théorie de l'abrègement ïambique, que lui-même n'expose qu'au tome II. L'abrègement d'un groupe ïambique doit s'expliquer, selon l'auteur, de deux manières différentes, selon que le groupe forme un demi-pied fort ou un demi-pied faible : dans le premier cas, c'est l'accent-ictus de la première syllabe (brève) qui abrège la seconde, et ce n'est que dans cette hypothèse que l'on peut parler de *breues breuiantes*. Au contraire, si le groupe ïambique se trouve à un temps faible, c'est le temps fort subséquent qui abrège la longue du groupe. Cela laisse supposer qu'il n'y a jamais entre le groupe ïambique et le temps fort suivant un arrêt du sens. Or, il y a des cas où l'on a à la fois abrègement d'une longue et forte ponctuation avant le temps fort suivant. Il convient néanmoins de mettre à l'actif de la théorie de M. Drexler les faits suivants : *a)* l'abrègement ⏑ *meam rém* est quatre fois plus fréquent que l'abrègement *rém meam* ⏑ ; *b)* la scansion *mĕăm rem* est huit fois plus fréquente que *mĕăm rem* ou que *rem tŭăm* : c'est la « *tendance à accentuer un groupe sur l'initiale* » et la préférence pour « l'*anapeste descendant* ».

M. Drexler fait les mêmes constatations à propos du groupe *mĕŭs patĕr*, qui représente la synthèse de la loi d'accentuation « crétique » et de la tendance à accentuer un groupe sur l'initiale. Les autres scansions métriquement possibles (*méus pater* ⏑ ; *meúm patrém ; meus páter*, etc.) représentent toutes ensemble à peine 10 % des cas. Cela revient à dire que la règle est observée dans 90 % des cas. Le résultat est d'autant plus remarquable qu'il est en quelque sorte la contre-épreuve de deux « lois » de M. Drexler.

La scansion du groupe renversé : *pater meus*, est, en revanche, beaucoup moins claire. Pour expliquer l' « accentuation » des groupes *erae meae, erus meus* de l'Amphitruo, 452 : *Nónne eráe meae núntiáre quód erus méus iussít licét*, l'auteur est obligé d'opposer le « Gruppenakzent » au « Satzakzent » (t. I, p. 65). Malheureusement, une telle conjecture ouvre la porte à toutes les suppositions, et il y a lieu de le regretter, car la théorie de M. Drexler sur le « Satzakzent » est une des rares hypothèses fécondes et bien construites que l'on ait sur le sujet. L'auteur part de cette idée que l'accent latin de l'époque classique, dont la place est déterminée par la quantité de la syllabe pénultième, est issu de « l'accent de la proposition ». La place de cet accent était elle-même déterminée par rapport à la fin de la proposition. Une application intéressante de cette idée est fournie par la scansion d'un groupe formé de

deux monosyllabes longs. Soit le groupe *ad te* : à la fin d'une proposition, ce groupe reçoit l'ictus sur le premier mot ; au milieu d'une proposition, c'est le second mot qui reçoit l'ictus. Le relevé qu'en donne M. Drexler (t. II, p. 6 et suiv.) est saisissant : pour le premier cas, soixante exemples contre dix exceptions, et une proportion presque aussi forte pour le second. Encore pourrait-on réduire le nombre des exceptions en remarquant qu'il s'agit toujours de groupes scandés de la même manière, quelle que soit leur place dans la proposition. Par exemple, *it ad nos* dans *Miles* 1282 : *ornátu quídem thalássico* : *It ad nós, uolt té profécto*, est scandé de la même manière que *it ad me* dans *Poenulus* 683 : *Bonám dedísts míhi operam* :: *Ít ad mé lucrúm*. Ce dernier cas est régulier, parce que le groupe se trouve au milieu de la proposition. Le premier, en revanche, est irrégulier, mais on voit que dans les deux cas la scansion du groupe est la même, en sorte que l'exception confirme ici la règle d'après laquelle la scansion d'un groupe est déterminée par les rapports syntaxiques de ses éléments. Quand ceux-ci restent les mêmes, la scansion ne varie pas. On peut relever d'autres exemples du même genre qui confirment la thèse de M. Drexler : *Captiui* 360 : *quae ád patrém uis núntiári. uín uocem húc ad té?*:: *Vocá.* — *Trinummus* 1151 : *quís hic est, qui húc ad nós incédit?*:: *Chármidém socerúm suóm.* On remarquera que *húc ad nôs* et *hûc ad té* se scandent de la même manière, encore qu'ils occupent, dans la proposition et dans le vers, des positions différentes.

En étudiant la scansion des groupes formés de deux monosyllabes longs, M. Drexler arrive à découvrir une nouvelle application de la loi de Bentley et Luchs.

Il n'est guère possible d'aller plus loin dans l'analyse de ce travail, fortement pensé et solidement construit. Toutes les parties de l'ouvrage se prêtent un mutuel appui, et l'ensemble constitue une précieuse acquisition pour la science. L'auteur ne prétend pas avoir résolu toutes les difficultés de la versification de Plaute. Reste à savoir quel est le rôle respectif de la quantité et de « l'accent » dans le rythme du vers latin à cette époque. La métrique quantitative telle que la concevaient L. Havet, Masqueray et les autres maîtres de la même école est périmée depuis que M. Meillet a montré que la division du vers en pieds égaux — base de l'ancienne théorie métrique — ne correspond pas à la réalité. Le témoignage des métriciens de l'antiquité confirme pleinement les vues de M. Meillet, et Varron lui-même — profond connaisseur de Plaute — avait attiré l'attention sur l'importance qu'a pour le rythme du vers le mélange de pieds de genre différent. La question reste ouverte, et il convient de remarquer que, chaque fois qu'on a creusé le sujet, celui-ci s'est toujours révélé riche et fécond. Le cas de la loi de Luchs est caractéristique à ce point de vue. Si la métrique plautinienne garde encore quelque

secret, c'est dans cette voie qu'il faudrait le chercher. Cela conduirait à donner à l'observation de la quantité une importance qu'on lui dénie depuis que l'on accorde une attention presque exclusive à l'étude de « l'accent » métrique, de l'accent du groupe ou de la phrase. Les différences que l'on constate entre la structure des vers anapestiques et celle des vers du genre ïambo-trochaïque n'ont pas pu être expliquées par la théorie de « l'accent » telle que la conçoit M. Drexler. A ce point de vue, il fallait ou bien rejeter entièrement le témoignage des vers des *cantica* et s'en tenir à ceux des *deuerbia*, parce que seuls ces derniers peuvent refléter d'une manière fidèle la prononciation, ou bien fournir la raison des différences que l'on constate, si l'on veut faire état des vers des *cantica*. M. Drexler n'a pas pris franchement position, et le flottement qui en est résulté souligne une lacune de la méthode employée.

L'ouvrage de M. Drexler est peut-être moins une contribution à à l'étude de « l'accentuation » du latin à l'époque de Plaute qu'une tentative de renouveler la théorie de l'intensité initiale. Dans une brève note, L. Duvau avait signalé le rôle particulier de l'initiale dans le vers de Plaute (*M. S. L.*, XII, p. 138). M. Meillet y est revenu (*Histoire de la langue latine*, 3e éd., 1933, p. 130). On peut regretter que l'auteur n'ait pas tenu compte de ces études, pas plus que des travaux de M. Marouzeau sur l'ordre des mots, ce qui est assurément la lacune la plus grave de ce travail.

Mathieu NICOLAU.

L. VOIT, ΔΕΙΝΟΤΗΣ, *ein antiker Stilbegriff* : Leipzig, Dieterich, 1934, VIII & 159 pages.

Parmi toutes les minutieuses recettes de succès qu'elles offrent à l'orateur, les rhétoriques d'époque tardive, en particulier celle d'Hermogène, l'entretiennent d'une théorie de la δεινότης dont elles ont soigneusement inventorié les éléments. Cet effort n'a cependant pas éclairci la notion obscure de ce vocable. M. L. Voit, dans un volume abondamment nourri de la connaissance des écrits grecs et romains, s'est donné la tâche de faire la lumière sur cette question.

Remarquons d'abord que le concept de la δεινότης surgit pour la première fois à une époque et dans un milieu que tout a contribué à soustraire à notre connaissance, et premièrement la disparition de presque tous les écrits techniques intermédiaires entre la Rhétorique d'Aristote et la Rhétorique à Hérennius. Ces écrits, nous les devinons par la citation qu'en font les écrivains plus tardifs, et souvent cette ressource même n'est pas pour nous l'élément le moins embarrassant de la question. Il a fallu bien des discussions pour faire triompher la théorie de J. Stroux et établir une connaissance vraiment solide du

système des *tria genera*. Tout le monde accepte aujourd'hui qu'il est aussi étranger à Aristote qu'à son disciple Théophraste. Aristote a admis trois formes de style, le simple, le grand et, entre les deux, le moyen, μέση ; celui-là est le bon, parce que, comme la vertu, il participe au privilège de la μεσότης, c'est-à-dire se tient à égale distance des extrêmes ; ce privilège étant sa caractéristique essentielle, il mérite son nom et la terminologie d'Aristote est parfaitement logique. Mais quand apparaissent les *tria genera*, dans la Rhétorique à Hérennius et chez Cicéron, il ne s'agit plus d'un bon style, mais de trois, tous également bons, mais indiqués pour des usages divers. Le second n'en continue pas moins à s'appeler *medius ;* pourquoi? Et voici que tout à coup les styles ne sont plus trois, mais quatre. Le χαρακτὴρ δεινός a surgi à l'improviste et peu s'en est fallu que la série montât à cinq par l'adjonction d'une λέξις μικτή.

C'est par ce système des quatre caractères de style que se distinguent les rhétoriques d'époque postérieure. Ces quatre caractères existent déjà dans le Περὶ ἑρμηνείας de Démétrios, dont l'âge est encore si peu assuré ; Denys d'Halicarnasse, le Περὶ ὕψους, Hermogène, etc., les reçoivent ou les supposent. Mais leurs interprétations de la doctrine sont loin d'être concordantes.

M. L. Voit prend pour point de départ le sens étymologique et rappelle que le mot δεινότης et sa famille, χαρακτὴρ δεινός, etc..., englobent deux significations très différentes, celle d'habileté et celle de terreur. Ces deux sens apparaissent, en effet, tour à tour dans les écrits concernant la δεινότης. Elle prend successivement la forme : 1° d'habileté technique de l'orateur, avec une nuance péjorative qui la rapproche de la πανουργία ; 2° de style grandiose, ce qui l'apparente à l'épidictique, dans lequel le pathétique ne peut trouver place ; 3° de pathétique violent, et ici apparaissent ses liens avec la δείνωσις ; 4° de recherche du poétique et de l'extraordinaire ; 5° de λέξις μικτή ou heureux mélange des styles ; 6° elle consiste parfois en un emploi réussi des ἰδέαι du discours.

M. L. Voit, se fondant à la fois sur les rhétoriques et sur les jugements critiques des anciens, sur ceux surtout de Denys d'Halicarnasse, élague de cette végétation par trop luxuriante tout ce qui lui paraît secondaire ; il cristallise l'enseignement de la δεινότης autour de deux centres : 1° le centre δεινότης-habileté : la δεινότης désigne le caractère essentiel du discours pratique, « politique », disait-on, c'est-à-dire comprenant le judiciaire et le délibératif, excluant l'épidictique ; ce concept tout pragmatique est celui que développent, sans l'énoncer, les grands traités oratoires de Cicéron et l'Institution de Quintilien, d'où l'épidictique est presque complètement tenue à distance ; 2° le centre δεινότης-

terreur, les rhétoriques désignant excellemment par le mot δεινότης l'usage adroit du pathétique, dont la notion a grandement évolué ; ἦθος et πάθος, qui sont devenus pour les besoins nouveaux les *affectus mitiores* et les *affectus duriores*, ont cessé de s'opposer ; ils ne présentent plus que des différences de degrés et, parti de l'ἦθος, l'orateur peut arriver par le développement graduel des sentiments jusqu'à la δέινωσις.

Ces deux conceptions se rejoignent tant bien que mal : la δεινότης, c'est le discours pratique mettant en œuvre un pathétique violent qui s'obtient principalement par le procédé de l'αὔξησις, transporté de l'épidictique, dont il était primitivement l'apanage, au judiciaire, qui s'en était si longtemps passé.

A quelle époque cette théorie prit-elle naissance? M. L. Voit en place l'apparition entre la mort d'Aristote et l'époque de Cicéron, dans cette période obscure qui assista à l'avènement de la théorie de la μίμησις, de celle des *tria genera*, qui vit surgir les « canons », ou tout au moins leur principe, et dans laquelle commença la querelle de l'asianisme et de l'atticisme. Le premier siècle de l'ère chrétienne nous met en présence d'une situation acquise dont nous n'avons pas vu se rassembler les éléments et qu'il nous faut explorer au risque de bien des erreurs. L'auteur a fait un effort remarquable pour débrouiller quelques fils de cet imbroglio. Son étude offre des conclusions du plus haut intérêt et un excellent point de départ pour des études analogues s'adressant à des domaines voisins.

Car il reste sur ce terrain encore bien des districts à reconnaître. Je me demande, par exemple, pourquoi M. L. Voit a laissé de côté, après l'avoir brièvement signalé, l'élément « extraordinaire » de la δεινότης ; il laisse de côté du même coup ou mentionne à peine toute une littérature très propre à mettre cet élément en valeur, les lettres de Pline, par exemple, et en particulier la vingt-sixième du livre IX, dont les relations directes ou indirectes avec le Περὶ ὕψους semblent bien certaines. L'étude de ces documents, correspondant sans doute à un état d'esprit général dans le monde de la culture, nous aurait peut-être conduits à de nouvelles lumières sur certains styles de la fin du I^er^ siècle, celui de Tacite en particulier. U. v. Wilamowitz a montré que le système de E. Norden, ramenant le développement de la prose d'art à l'oscillation atticisme-asianisme, était insoutenable pour une époque tardive, l'asianisme étant mort sans laisser d'héritier. Mais l'atticisme vivait, il inspirait plusieurs représentants de la seconde sophistique, et non des moindres. Ses théories ne satisfaisaient pas tous les esprits et certains éléments de la δεινότης n'étaient-ils pas précisément en réaction contre cette sagesse étroite?

Il est surprenant aussi que nulle part ne soit abordée la question des

relations qu'ont sans doute soutenues avec les déclamations et peut-être aussi avec l'éloquence des délateurs ces théories oratoires d'époque tardive. Ces deux genres représentaient excellemment le discours « pratique » et en même temps le discours « pathétique » ; ils s'ouvrirent largement aussi, le premier surtout, à l'élément « extraordinaire » qu'Hermogène signale si expressément comme faisant partie de la δεινότης. Toutes ces manifestations ne représenteraient-elles pas les affleurements successifs d'un même filon qui jusqu'ici n'est encore découvert qu'en partie et dont il serait curieux de pousser plus loin l'exploration?

Ce serait certes une injustice de reprocher à M. L. Voit de ne l'avoir pas fait, la tâche assumée par lui étant assez lourde à elle seule. Cependant, cette lacune se ressent jusque dans sa conclusion : la δεινότης, loin d'appartenir à la langue technique de la rhétorique grecque, est un concept pratique d'origine hellénistique, dont la source néanmoins semble être péripatéticienne. Ce ne serait donc qu'à la faveur du désarroi introduit sur le terrain de la rhétorique par des recherches poussées jusqu'à la minutie et à la vétille, faussant les lignes si nettes de l'édifice d'Aristote, que ce concept secondaire aurait été promu à la dignité de terme technique. Ce résultat sans doute n'est pas sans valeur, mais on souhaiterait et on entrevoit comme possible une utilisation plus fructueuse de cet immense travail.

A. GUILLEMIN.

Histoire littéraire.

J. BAYET, *Littérature latine. Histoire et pages choisies traduites et commentées* : Méthode moderne d'humanités latines publiée sous la direction de G. Cayrou : Paris, Colin, 1934, 784 pages, 142 illustrations, 40 francs.

Je ne peux dire à quel point j'aime ce livre : science, agrément, utilité, méthode, nouveauté, sincérité, personnalité ; il a toutes les qualités les plus difficiles à réaliser dans un manuel, et il veut rester un manuel. Heureux ceux qui viendront y puiser la connaissance, le sens et, peut-être, le goût des choses latines. Misère de nous, quand je pense par comparaison à ce qu'on nous offrait il y a quarante ans pour nous enseigner ces mêmes choses ! — Sont-ce bien après tout les mêmes choses? Nous ne connaissions qu'une antiquité livresque, réduite à des titres, des faits, des jugements sommaires et traditionnels, une latinité de façade, une littérature de canevas, comme surajoutée aux œuvres plutôt qu'émanant d'elles, étrangère à la vie, à l'art, et qui ne pratiquait l'histoire que pour lui demander des dates.

Déjà Pichon nous avait ravis, apportant dans la littérature latine ce qui pouvait être emprunté à la méthode de Lanson ; mais comme il était